

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Educateur.trice des Activités Physiques et Sportives terrestres et maîtres-nageurs sauveteurs

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI :

- Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives – Catégorie B

TYPE D'EMPLOI :

- Poste permanent à temps complet

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e à la Direction des Sports
- Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable des activités scolaires

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 36h30heures hebdomadaires (annualisées)
- 25 jours de congés annuels
- 2 jours de fractionnement (sous conditions)
- 14 jours de RTT

HORAIRES SPECIFIQUES

- 9h30 les mercredis + vacances scolaires et autres dispositifs
- Travail le midi (12h00-13h30) et/ou en soirée (16h00-19h00)
- Week-end occasionnel selon les besoins du service

AVANTAGES

- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Prime annuelle
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.
- Restaurant inter entreprise
- Forfait Mobilité Durable
- Activités sportives gratuites dédiées aux agents

CONTEXTE

La ville de Châtillon, 38 000 habitants, située dans les Hauts-de-Seine à 3 km de Paris est membre de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris.

Ayant obtenu le titre de l'UNICEF « Ville Amie des Enfants » Châtillon, dispose d'une école des sports qui accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans. L'école des sports initie les enfants à de nombreuses disciplines sportives en parallèle de sorties, projets, tournois et séjours organisés tout au long de l'année.

Au sein du Service Sports, vous assurez des missions d'encadrement, d'enseignement et d'animation des activités physiques et sportives municipales périscolaires, extrascolaires et événementielles. Vous assurerez également la surveillance des bassins, le sauvetage, l'enseignement de la natation et l'animation des activités aquatiques.

MISSIONS PRINCIPALES

Enseignement de la natation

- Encadrer, animer et surveiller les activités sportives municipales aquatiques
- Assurer la surveillance de la baignade et la sécurité (mettre en œuvre le P.O.S.S, prendre les mesures de prévention, veiller au respect du règlement intérieur, prendre et faire appliquer les mesures de sauvegarde et de protection des biens et des personnes en cas d'incident ou de panne ...)
- Secourir les usagers (apporter les secours et les soins nécessaires aux usagers, vérifier le bon état du matériel de secours : oxygénothérapie, D.S.A....)
- Veiller à la bonne tenue des installations et des locaux et au respect des normes d'hygiène (qualité de l'eau en cas de besoin, inventaire lors des vidanges, etc.)

Encadrement des activités physiques et sportives

- Préparer, animer, enseigner les activités sportives municipales parmi école des sports, baby, pratiques rythmiques pour adultes et seniors (fitness, pilâtes...)
- Participer à la rédaction de projet des activités
- Participer aux dispositifs et manifestations sportives du service
- Surveiller et sécuriser les activités, le matériel et les différents publics

Encadrement d'un séjour de vacances avec hébergement

PROFIL

- Diplôme de niveau IV dans le domaine du sport (BPJEPS-AAN, -APT, -AGFF et/ou BE Métiers de la forme), le BEESAN serait un plus
- Connaissances psychologie et physiologie de l'enfant
- Connaissance de la réglementation relative aux APS
- Maîtrise des techniques d'accueil, d'encadrement de groupe
- Qualités rédactionnelles et de préparation de séance et relationnelles